

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2012

L'an deux mil douze, le 28 juin à 20h30, le Conseil municipal de la commune de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude PICCOT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 22 juin 2012

ETAIENT PRESENTS : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur Hubert ANCEY, Monsieur André DEVILLAZ, Madame Joëlle DUNAND, Monsieur Lionel BERGUERAND, Monsieur Christophe CHAMBOST, Madame Gonny OUANG

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE : Madame Joëlle DUNAND

DELIBERATIONS

1. n°12/03/01 Beau séjour – Attribution des lots

Monsieur le Maire rappelle les travaux de transformation de la Maison Beau Séjour en bibliothèque, cantine et périscolaire et salles pour les associations. La commune a choisi, en conformité avec la législation, la procédure adaptée pour la consultation des entreprises pour les lots suivants :

- Lot 9 Agencement de cuisine : **Altifroid** pour un montant de 32 992.00€Ht
- Lot 10 : Revêtements sols et murs en céramique : **SAS SEDIP** pour un montant de 37 536.50€Ht
- Lot 11 : Revêtement sol synthétique lino : **SARL COTTENCEAU Jean-Luc** pour un montant de 6 362.23€HT
- Lot 12 : Plâtrerie peinture cloisons plafonds : **SAS SEDIP** pour un montant de 67 337.50€HT
- Lot 13 : Construction métallique serrurerie escaliers intérieurs et garde-corps extérieurs : **SMC BACCARI** pour un montant de 69 626.70€HT
- Lot 14 : Revêtement sols planchers stratifiés : **Nicodex** pour un montant de 8 696.40€HT
- Lot 16 : Mobilier spécifique : périscolaire, bibliothèque et divers : **OMB ESPACE BUREAU** pour un montant de 32 593.98€HT

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

Approuve le choix des entreprises retenues pour la transformation de la Maison Beau Séjour.

2. n°12/03/02 Beau séjour – avenant 3 et 4 Lot 1

Le lot 1 « Travaux de maçonnerie –Béton armé – Démolition – Terrassements - canalisations » a été attribué à l'entreprise **SNC** pour un montant de 294 109.35€HT, un avenant n°1 a été voté le 14 avril 2011 pour un montant de 7 961.80€HT, un avenant n°2 a été voté le 4 juillet 2011 pour un montant de 13 933.10€HT.

Des travaux complémentaires d'aménagement extérieurs justifient un avenant n°3 pour un montant de 1 316.00€HT et un avenant n°4 concernant le cheminement de la passerelle en bordure du préau de l'école et de la rivière pour un montant de 13 862.40€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Autorise monsieur le Maire à signer les avenants concernant les travaux complémentaires d'aménagement extérieur pour un montant de 1316.00€HT et concernant le cheminement de la passerelle en bordure du préau de l'école et de la rivière pour un montant de 13 862.40€HT.
- Autorise la modification du montant total du lot 1 « Travaux de maçonnerie – Béton armé – Démolition – Terrassements - canalisations » à 377 237.45€HT

3. n°12/03/03 Beau Séjour – Avenant 1 lot 7

Le lot 7 « Installation sanitaires et ventilations » a été attribué à l'entreprise **Mercier** pour un montant de 52 489.94€HT.

Des travaux complémentaires au niveau du périscolaire justifient un avenant n°1 pour un montant de 5 053.15€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant concernant les travaux complémentaires au niveau du périscolaire pour un montant de 5 053.15€,
- Autorise la modification du montant total du lot 7 « Installation sanitaires et ventilations » à 57 543.09€HT.

4. n°12/03/04 Beau Séjour – Avenant 1 lot 3

Le lot 3 « Menuiseries extérieures et intérieures » a été attribué à l'entreprise **Thierry ANCEY** pour un montant de 103 763.00€HT.

Des travaux complémentaires de menuiserie justifient un avenant n°1 pour un montant de 8 627.00€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant concernant les travaux complémentaires de menuiserie pour un montant de 8 627.00€HT,
- Autorise la modification du montant total du lot 3 « Menuiseries extérieures et intérieures » à 112 390.00€HT.

5. n°12/03/05 Beau Séjour – Avenant 2 lot 5

Le lot 5 « Installation électrique » a été attribué à l'entreprise **Charlet Jean – Enersol 74** pour un montant de 51 468.87€HT, un avenant n°1 a été voté le 14 avril 2011 pour un montant de 4 296.46€H.

L'achat et l'installation d'un lave-linge et sèche-linge pour le périscolaire et l'installation d'un équipement de projection pour le 3^{ème} étage justifient un avenant n°2 pour un montant de 7 195.15€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant concernant l'achat et l'installation d'un lave-linge et sèche-linge pour le périscolaire et l'installation d'un équipement de projection pour le 3^{ème} étage pour un montant de 7 195.15€HT,

- Autorise la modification du montant total du lot 5 « Installation électrique » à 62 690.48€HT.

6. n°12/03/06 Transport scolaire – complément subventi on

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 4 avril 2012 attribuant une subvention de 150€ pour les transports scolaires aux élèves du second cycle de Vallorcine pour l'année 2012 poursuivant leurs études hors du secteur de Chamonix.

Il convient de rajouter M ou Mme EHRET pour l'élève Laure EHRET.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de rajouter le complément de 150€ pour Laure Ehret aux subventions déjà allouées.
- dit que les crédits seront inscrits au budget général 2012 au compte 6574.

7. n°12/03/07 Groupement d'Intervention Foncière – modification délibération

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 novembre 2011 concernant la mise en place d'un Groupement d'Intervention Foncière (GIF).

Monsieur le Maire avait confirmé au conseil municipal que la consultation de l'ensemble des propriétaires fonciers des zones non constructibles du PLU avait mis en exergue leurs souhaits de mener des actions coordonnées au profit de l'espace sylvo-pastoral Vallorcine.

Toutefois, monsieur le Maire propose que l'animation foncière se déroule sur deux années pour permettre de mettre en œuvre le plan d'actions issues du GIF. De plus, il précise que le coût de cette animation évalué à 25 780€HT le soit également pour deux ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- accepte de modifier la délibération du 28 novembre 2011 et que la réalisation et le coût de l'animation soient réalisés sur deux ans.

8. n°12/03/08 Portraits d'habitants de Vallorcine – de mande de subvention

Monsieur le Maire rappelle la réalisation de portraits d'habitants de Vallorcine en 2011 et l'exposition de ceux-ci à la résidence du Mont Blanc pendant l'hiver 2011/2012.

Monsieur Romero, qui a initié et réalisé ce projet, a également édité à compte d'auteur un livre regroupant toutes les photos.

Monsieur le Maire expose la demande de subvention de Monsieur Romero pour un montant de 2 500€ pour participation aux frais d'édition de son ouvrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide d'attribuer une subvention de 2 500€ à Monsieur Romero pour la réalisation de son ouvrage « Portraits de Vallorcins ».

9. n°12/03/09 Tarification de l'eau et l'assainissement à compter du 1^{er} août 2012

Monsieur Gérard Burnet, 1^{er} Adjoint, rappelle la délibération du 22 juillet 2011 modifiant les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Le montant minimum demandé par le département pour l'eau et l'assainissement a été augmenté et nécessite, pour que la commune reste éligible aux subventions du SMDEA, une modification des tarifs comme suit :

Tarif communal de la collecte pour la commune

Tarif communal	Rappel tarif 2011-2012	2012-2013
Abonnement		
Part fixe par unité de logement	39€HT	41€HT
Tranche de 0 à 110m ³	0.18HT	0.18€HT
Tranche au-delà de 110m ³	0.90HT	0.90€HT

Le tarif du forfait d'assainissement de 150 m³ sera de 201.20€HT.

Le tarif de l'eau potable passe à 1.15€HT/m³

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- décide d'adopter la nouvelle tarification pour la collecte de l'assainissement,
- approuve le tarif du forfait d'assainissement,
- décide d'adopter le tarif de 1.15€HT/m³ pour l'eau potable.

10. n°12/03/10 Travaux de réfection des routes communales

Monsieur Gérard Burnet, 1^{er} Adjoint, rappelle l'annonce dans le Dauphiné Libéré du 15 juin 2012 pour la réfection des enrobés des routes communales de Vallorcine (travaux d'entretien de moins de 15 000€HT).

Deux entreprises ont répondu :

- l'entreprise Colas pour un montant de 12 094.50€HT,
- l'entreprise Eiffage pour un montant de 20 497.50€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise Colas pour un montant de 12 094.50€HT.

11. n°12/03/11 Produits irrécouvrables

Monsieur le Maire, à la demande de Madame le Receveur municipal, informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'admettre l'allocation en non-valeur des titres qu'il n'a pu recouvrer.

Pour l'exercice 2008, 2009 et 2011, ces titres concernent le remboursement de frais de secours sur piste dont le montant s'élève à la somme de 693.34 € pour le budget général. Pour l'exercice 2006, 2008, 2009 et 2010 ces titres concernent des factures d'eau et d'assainissement pour un montant de 898.14€ pour le budget Eau et Assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Décide d'admettre l'allocation en non-valeur des titres dont la liste se trouve en annexe pour un montant total de 1 591.48€.

12. n°12/03/12 Remplacement Mme Deschamps

Monsieur le Maire, rappelle la démission de Mme Sonia Deschamps par courrier recommandé du 6 avril 2012. Il convient de la remplacer dans les différentes commissions.

Pour la communauté de communes de Vallée de Chamonix Mont Blanc :

- CEJ : Hubert Ancey

- Communication : Lionel Berguerand

Pour l'Office de Tourisme : Dominique Ancey

Pour le CCAS : Dominique Ancey

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la nomination des différents remplaçants de Mme Sonia Deschamps.

13. n°12/03/13 Décisions modificatives

Budget général

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 624 : Transports biens et collectifs	1 500.00 €	
TOTAL D 011: Charges à caractère général	1 500.00 €	
D 6574 Subv. Fonct.organ. droit privé		1 500.00€
TOTAL D 65 Autres charge gestion courante		1 500.00 €

Budget Eau et assainissement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 618 Divers	900.00 €	
TOTAL D 011: Charges à caractère général	900.00 €	
D 673 Titres annulés (sur ex ant)		900.00€
TOTAL D 67 Charges exceptionnelles		900.00 €

Demande d'intention d'aliéner

Le Maire donne lecture des Demandes d'Intention d'Aliéner suivantes pour lesquelles la commune ne veut pas user de son droit de préemption

CVM

Le Mollard A 762,764